



Toulouse le 09/01/2024

CR CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1

du dimanche 17 décembre 2024 à 19h

LIEU : 6 allée Chantecaille 31670 Labège

PRESENTS : Odile BOURGEOIS, Estelle BOUTANT, Corinne BROSSARD, Georges SABLAYROLLES, Olivier ROUSSEL, François MURAT, Bernard MENGUE, Serge IDRAC, Dominique VIELLARD, Catherine GAVOILLE

EXCUSÉS : Serge LENEVE, Christine LUTTIAU

STATUT DE L'ASSOCIATION : L'association est créée sous le [n°RNA W313038570](#).
Récépissé de Déclaration de Création de l'association, établi le 14 décembre par la Préfecture.
Inscription au JO du mardi 19 décembre (confirmée après le CA).

REVUE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Discussions et vote sur :

- L'année d'exercice : année scolaire càd calée sur l'assurance complémentaire MAIF avec 1ere cotisation à 40 € - - - ou année civile avec cotisation 60€
Nota : Décision prise quelques jours après le CA, de rester en année civile. En effet, MAIF refuse de caler la complémentaire sur l'année civile, mais demandera seulement les bordereaux des adhérents qui veulent la complémentaire. L'énergie pour rassembler les bordereaux restera alors limitée
- Pour motiver les skippers et seconds, le skipper ne payera pas sa part bateau, le second pourra renoncer à la récupération de ses frais

Pour avancer plus vite sur la validation du document, les modifications ne sont pas faites en séance. Cathy reprendra les paragraphes visés et proposera une formulation améliorée pour le dernier article « Charte de Bonne conduite ».

Le reste des points à l'ordre du jour n'a pas pu être abordé.

La Présidence,

Le secrétariat